

**Exposition des Sociétés d'agriculture de Comté**

L'exposition agricole de la société d'agriculture du comté de Rimouski se tiendra à St. Germain de Rimouski, le 8 octobre prochain.

L'exposition des produits et des animaux de la société agricole No. 1 du comté de Drummond, se tiendra à Drummondville, mardi, le 13 octobre prochain, sur le terrain de l'hôtel de ville.

**RECETTES AGRICOLES**

**Moyen préservatif contre la goutte**

Pendant une semaine, chaque mois, le malade prend tous les soirs son bain de pied, préparé avec l'infusion d'une once de tabac à priser en poudre; puis, après avoir bien essuyé les pieds, il les expose pendant dix minutes à la fumée de feuilles de tabac à fumer que l'on brûle sur un réchaud. Quand les pieds sont bien secs, on les recouvre d'un bas de laine bien sec dans lequel on a également introduit de la fumée de tabac.

**Mastic de fontainer**

On fait fondre une demie livre d'arcanson et on y incorpore  $\frac{3}{4}$  de livre de ciment de brique en poudre très-fine, en ajoutant cette substance par petites portions, de manière que le mélange s'opère parfaitement. Remuer, au moment où on l'emploie, ce mastic, qui sert à faire les joints des tuyaux, des pierres, à boucher les fissures des fontaines filtrantes.

**MÉDECINE POPULAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES**

**Maladies des articulations du cheval**  
(Suite)

**DES CERISES (Bourgeons charnus)**—Nom vulgaire de petites excroissances charnues, hémisphériques, qui s'élèvent à la surface des plaies de la sole de chair du cheval, et que leur couleur, ordinairement rouge, et leur forme arrondie, ont fait comparer au fruit dont elles ont emprunté le nom.

**Traitement.**—La compression, l'excision, la cautérisation sont les moyens de faire disparaître ces excroissances charnues.

**DE LA FOURBURE (Fourbature, fourbisure)**—Cette maladie, qui consiste dans l'inflammation générale du tissu réticulaire du pied des animaux à sabots ou à onglons (on devrait la nommer podohyllite générale), peut attaquer un ou plusieurs pieds et y déterminer des douleurs excessivement aiguës.

L'intensité de la douleur dans la fourbure s'explique par le peu d'élasticité du sabot comprimant la partie enflammée des parties charnues qu'il renferme.

Plus commune chez le cheval que chez les autres animaux, la fourbure est souvent la suite d'une marche longue et forcée sur une route pavée, ou d'un repos prolongé sur

un terrain humide, après une course rapide.

Une ferrure trop serrée, l'amincissement trop considérable de la sole, ou la brûlure de cette partie du pied par le maréchal, déterminent assez souvent la fourbure, qui se manifeste cependant quelquefois chez les animaux jeunes et fortement nourris, sans qu'on puisse leur assigner d'autre cause que la pléthore.

Les animaux atteints soulèvent alternativement les pieds, ils éprouvent des douleurs qui rendent la marche douloureuse et difficile. La fièvre s'allume, la respiration devient courte et rapide, l'appétit cesse pour faire place à la soif.

**Traitement.**—La première chose à faire chez le cheval fourbu est de le déferer et de lui donner une très-abondante litière.

Il faut ensuite pratiquer des saignées générales copieuses, en rapport cependant avec l'acuité du mal et la force de l'animal; faire des saignées locales en pince pour dégorgier les sabots; placer l'animal pendant 3 ou 4 heures dans un ruisseau ou un étang; si on a de la neige à sa disposition, on en remplira des caisses dans lesquelles on maintiendra constamment les membres malades; pour retarder la fonte de la neige on y ajoutera de la glace pilée.

Les phénomènes inflammatoires résistent rarement à l'usage des saignées, de la diète et des réfrigérants employés sans interruption. Quand la fourbure diminue on cesse les réfrigérants et on place le cheval dans une écurie dont le sol délavé est recouvert d'une couche d'argile épaisse constamment détrempée avec du vinaigre.

Dr DE SAIVE

(Journal d'Agriculture progressive.)

(A continuer.)

**ANNONCES.**

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE**

- |                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| Abbot, Miss F. M. | Lévêque, Tanis     |
| Bernier, Alexis   | Mercier, François  |
| Garneau, J. B.    |                    |
| Jorgensen, Mme.   |                    |
| Lajeunesse, Isabe | Pelletier, Jacques |
| Mador, Hilaire    |                    |
| Martin, Victor    |                    |
| Paré, J. B.       |                    |
| Pylre Miss        |                    |
| 1er octobre 1868. | J. DIONNE, M. P.   |

**GRAMMAIRE GOSSELIN**

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la Gazette des Campagnes, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.



**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

**AUX CONTRACTEURS**

Le soussigné a reçu instruction du Gouvernement du Canada d'informer ceux qui ont intention de devenir Contracteurs que prochainement il sera demandé des soumissions pour l'exécution de certaines parties du Chemin de Fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et Rimouski, dans la Province de Québec; entre Truro et Amherst, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse; et entre Dalhousie et Bathurst, dans la Province du Nouveau-Brunswick.

On se propose de donner l'ouvrage en sections ou divisions, s'étendant de 15 à 35 milles selon la situation et les circonstances locales.

Les études se poursuivent maintenant, et sont en partie achevées, et l'objet de cet avis est de fournir à ceux qui ont intention de contracter une ample occasion d'examiner les lieux tout de suite.

On prépare maintenant les plans, profits, spécifications, et autres pièces requises pour l'information et direction des contracteurs, et lorsqu'ils seront prêts (dont avis suffisant sera donné) on pourra les voir au Bureau des Ingénieurs du Chemin, à Halifax, St. John, Dalhousie, Rimouski, Rivière-du-Loup et Ottawa.

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en Chef.

Bureau du Chemin de Fer Intercolonial, }  
Ottawa, 12 septembre 1868. }

**AUX**

**ABONNES RETARDATAIRES**

Nous attirons de nouveau l'attention des abonnés retardataires sur notre demande publiée dans la première page du No. 17 de la Gazette des Campagnes qui, nous osons le dire à regret, est demeurée inaperçue par un grand nombre de nos abonnés retardataires.

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants: MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kéronack, à St.-Hyacinthe.